Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 72 (1936)

Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIe ANNÉE — N° 28 11 JUILLET 1936

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Cartes de légitimation. — Assemblée du S. L. V. (suite).* — VAUD : *Places au concours. — Médecins et écoles. — Pédagogues espagnols en Suisse. — Maîtresses d'écoles enfantines.* — NEUCHATEL : *En marge du Congrès. — Exposition scolaire permanente. — Départs.* — JURA : *Ecole normale, Ecole nouvelle.* — DIVERS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Langue d'aujourd'hui, langue de demain.* — INFORMATIONS : *Camp des éducateurs, Vaumarcus. — Cours de flûte douce au Conservatoire de Lausanne.* — PRATIQUE : CH. DUC : *Le chocard.*

PARTIE CORPORATIVE

*Pendant les mois de juillet et août, l'*Educateur *ne paraîtra que tous les 15 jours.*

CARTE DE LÉGITIMATION S. P. R.

Nous rappelons que tout membre de la S. P. R. qui le désire peut se procurer la Carte de légitimation donnant droit à d'importantes réductions pour plus de 30 chemins de fer secondaires et funiculaires suisses.

On peut l'obtenir auprès du trésorier : Ch. Serex, La Tour-de-Peilz. Il suffit pour cela d'envoyer 1 fr. 20 au compte de chèques postaux II.1978, Société pédagogique romande, Lausanne, en indiquant lisiblement son adresse sur le bulletin de versement.

Pour une commande collective, envoyer 1 fr. par carte, plus 20 centimes pour l'expédition. Ch. Sx.

ASSEMBLÉE DU S. L. V. *(suite)*

Le soir, au Kursaal Schänzli, une soirée familière réunissait les délégués. La société de chant des instituteurs de la ville de Berne, sous la direction de M. Werner Brand, se révéla un chœur mixte aux voix exercées et sonores, aux productions parfaites. Puis une comédie en dialecte bernois : « Dür d'Chnüttlete », œuvre de l'écrivain et poète Simon Gfeller, jouée par les acteurs du Heimatschutztheater, recréa pour nous, par son décor, ses costumes, sa langue, son jeu enfin, une reconstitution exacte de la vie campagnarde bernoise, dans tout ce qu'elle a de familier, d'original, de savoureux. Un bal suivit la soirée.

Dimanche, dès 9 heures, au Rathaus de nouveau, après le discours d'introduction du président, un conférencier de marque, et bien autochtone lui aussi, l'écrivain et professeur réputé Otto von Greyerz, nous montra sous une autre face l'importance du dialecte local en traitant ce sujet : « Des tâches éducatives de l'enseignement de la langue maternelle en Suisse allemande ». Exposé magistral et convaincu d'un spécialiste des questions de langue et d'enseignement, plein de remarques suggestives et frappantes quant à l'importance de la langue

maternelle pour la formation du cœur, du caractère et de l'intelligence. L'orateur relève les mérites de la langue parlée dans la famille pour l'enseignement des premières années ; autrefois méprisée, on lui a rendu son rôle comme moyen d'enseignement, comme fondement de l'idée nationale et patriotique ; psychologiquement aussi, l'élimination du parler dialectal était une erreur, et aujourd'hui les livres pour les petits lui font la place d'honneur. Mais il y a des écueils à éviter. Il ne faut pas abandonner, au profit de cette langue familière, l'étude subséquente de la langue littéraire allemande. Il ne faudrait pas non plus, comme certains l'ont proposé, créer par un mélange des différents dialectes une « langue alémanique », une langue suisse, qui resterait artificielle et qui, enseignée exclusivement soi-disant pour sauvegarder la tradition nationale contre l'influence étrangère, le serait au détriment du langage familial comme de la langue littéraire. D'ailleurs, qui fixerait cet idiome ? A-t-on jamais vu qu'une commission eût du génie ! Il faut maintenir le dialecte à l'école comme langue parlée et de là s'élever progressivement à la langue écrite ; les nombreux exercices de traduction de l'une à l'autre sont extrêmement profitables pour l'intelligence des œuvres en dialecte comme pour celle des trésors de la langue classique, des grandes œuvres poétiques ou dramatiques. On ne peut abandonner ni le patrimoine héréditaire condensé dans le dialecte, ni la langue de culture aux larges horizons ; et dans les deux domaines des écrivains suisses éminents se sont fait un nom et ont créé des œuvres qui ne doivent point périr.

Les applaudissements prolongés montrèrent en quelle estime nos collègues tiennent leur compatriote, à quel point ils partagent ses idées et combien ils apprécièrent la forme et le fond de son discours.

A la sortie, tous les auditeurs s'installent dans huit cars postaux pour une promenade à travers la campagne bernoise, par Kehrsatz, le Längenberg, Zimmerwald, lieu désormais historique, le Gurbetal et le Belpberg. Dans chaque voiture, un collègue bernois donne aux voyageurs les renseignements utiles à la compréhension du paysage au point de vue géologique, à celle de la région quant à l'exploitation économique.

Au retour de cette belle excursion, c'est le dîner au Schweizerhof, au cours duquel nous eûmes l'avantage d'entendre le chef du Département de l'Instruction publique, Dr Rudolph, parlant au nom du canton et de la ville ; celle-ci offrait gracieusement à ses hôtes l'ours comestible traditionnel à emporter, et un vin d'honneur à consommer. Spirituellement, le conseiller d'Etat accuse M. Graf de dictature pour lui avoir imposé un discours qui se trouve être à la fois une bienvenue et un adieu. Il assure que tout vrai Confédéré se rend naturellement en pèlerinage à Berne, comme le bon musulman va à La Mecque. Ayant assisté aussi au Congrès romand, il compare les orateurs qu'il y a entendus à autant de Démosthènes, de Gambetta ou de Briand. Selon lui, l'autorité doit admettre que les instituteurs défendent leurs intérêts propres, mais le rôle toujours plus important confié aux maîtres d'école exige aussi une collaboration entre le corps enseignant et le gouvernement.

Le Dr Bœsch donne connaissance d'un message qu'il vient de recevoir pour cette journée des secrétaires de la F. I. A. I. M. Graf repousse, avec humour aussi, l'accusation portée contre lui, remercie tous ceux qui ont collaboré à la pleine réussite de la réunion, donne rendez-vous à tous les instituteurs,

l'an prochain à Lucerne, pour y défendre l'école contre tous ceux qui tendent d'amoindrir sa valeur.

Le programme de la réunion épuisé, les délégués ont la faculté de visiter les musées et particulièrement les deux salons que sont l'exposition nationale suisse des beaux-arts et l'exposition F. Hodler ; puis, successivement, les trains emmènent les participants dans toutes les directions.

Délégués de la S. P. R., nous emportons un excellent souvenir des heures de bonne confraternité passées avec nos collègues d'outre-Sarine ; ici et là les mêmes intérêts, le même idéal animent les travailleurs de l'enseignement ; il existe un esprit suisse, une culture helvétique ; malgré la différence de la langue, il y a un fond commun sur lequel on peut s'entendre. A nos amis, un bien sincère merci pour leur aimable accueil. G. S.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Jusqu'au 21 juillet

Maîtresse ménagère : Aigle. — *Maîtresse semi-enfantine :* Bière.

MÉDECINS ET ÉCOLES. SUS A LA TUBERCULOSE !

La santé des écoliers est un sujet d'actualité, témoin les interpellations de mai dernier au Conseil communal de Lausanne et au Grand Conseil.

A l'article 36 de la Loi primaire, nous lisons ceci : « Les médecins scolaires sont nommés par le Conseil d'Etat sur préavis des Départements de l'Instruction publique et de l'Intérieur ; ce dernier consulte au préalable les municipalités intéressées. Ils sont payés par l'Etat. »

Cette loi est entrée en vigueur en 1931 et nous n'avons, en 1936, dans le canton de Vaud, qu'un seul médecin scolaire payé par l'Etat. En revanche, dans 147 communes, des médecins font des visites de classe avec l'infirmière visiteuse ; ils sont payés par les municipalités, mais non nommés officiellement. C'est dire que le contrôle des écoliers s'intensifie, spécialement au point de vue de la tuberculose ; la Ligue vaudoise y travaille énormément et rend en silence les plus grands services.

Il n'est donc pas nécessaire de porter le titre de médecin officiel pour pénétrer dans nos classes. Il est cependant des cas où ce fonctionnaire, s'il existait, rendrait des services signalés aux instituteurs et aux élèves.

Un maître désire-t-il changer de poste ? Le médecin est sur place pour la déclaration exigée ; le candidat n'a pas besoin de se rendre des confins du pays jusqu'au domicile du médecin cantonal.

Un enfant arrive au terme de sa scolarité. Il lui faut, pour s'engager par contrat, pour entrer en apprentissage ou dans une administration, un certificat médical. On ne l'exige pas toujours, mais toujours davantage. Il est tout naturel que ce soit le médecin de l'école qui délivre cette fiche de sortie constatant l'état général, donnant une indication sur la faiblesse d'un organe, le métier à éviter ou à choisir de préférence, le sport à ne pas pratiquer au détriment d'un cœur peu solide. Voilà un travail intelligent qui se fait après des observations suivies, des conseils paternels qui se donnent à tous les jeunes gens.

Si nous parlons au présent, c'est à la fois parce que ce contrôle existe dans certaines communes et parce que nous formons l'espoir de le voir s'établir

prochainement dans beaucoup d'autres. Certains indices nous font voir en effet que ce problème préoccupe toujours plus les autorités constituées.

Les médecins scolaires officiels coûteraient à l'Etat de 80 000 fr. à 100 000 fr. à raison de 2 fr. par élève. Mais, dans bien des cas, les docteurs se contentent d'une somme moindre qu'ils reçoivent de la commune. Autrement dit, l'entente qui existe entre la Ligue contre la Tuberculose, l'infirmière visiteuse, la commission scolaire et un bon docteur de l'endroit est basée sur un arrangement bénévole qui offre toutes garanties en ne coûtant pas beaucoup.

C'est donc sur des bases non officielles que s'est fondé ce service social qui s'étend peu à peu, mais qui risque de souffrir de la diminution des subventions fédérales ou cantonales. A nous tous de veiller au grain pour ne pas laisser tomber cette œuvre d'entr'aide, en la soutenant par nos dons, notre sympathie et notre propagande.

* * *

Nous apprenons — vous le saviez déjà peut-être — que la collecte officielle du 1er août sera justement consacrée cette année à *la Lutte contre la tuberculose.* L'effort dont nous parlions ci-dessus trouvera donc là une occasion de s'intensifier ; les maîtres n'oublieront pas d'en parler autour d'eux, cette œuvre d'hygiène et de prophylaxie étant de celles qui nous concernent tous. L. Cz.

PÉDAGOGUES ESPAGNOLS EN SUISSE

Cette année, l'Ecole normale de Barcelone a eu l'heureuse idée de venir faire sa course d'étude en Suisse. Dans un puissant autocar, fort bien équipé, une vingtaine de participants avaient pris place : le directeur, deux professeurs, jeunes filles et jeunes gens.

Ils ont visité successivement Genève et l'Institut Rousseau, Berne, Lucerne, la Suisse centrale, Interlaken, la Jungfrau et le Léman. Quant à Lausanne, ils y ont fait deux haltes si courtes qu'ils n'ont pas eu le temps d'en faire le tour complet.

C'est dans le second arrêt, lundi 29 juin, avant de quitter la Suisse, que, grâce à une petite fée, nous avons pu passer, dans l'hôtel où ils étaient descendus, une heure charmante en compagnie de ces sympathiques touristes.

Au nom des 80 participants de l'inoubliable course aux Baléares et à Barcelone, nous leur avons adressé de cordiales salutations, nous avons rappelé les gentilles réceptions d'avril 1934, nous avons parlé du Congrès de la Chaux-de-Fonds et remis au directeur un exemplaire du rapport sur l'Ecole et l'Etat, puis, avec Mlle Lisette Genier, jeune maîtresse ménagère et pianiste, nous avons chanté du Dalcroze, mais, ô surprise ! le « Pays romand », étudié en français à Barcelone, a été exécuté avec un bel entrain par toute la troupe catalane. Nos félicitations !

Puis ce furent des remerciements très chaleureux du directeur, des souhaits de bon retour, des invitations réciproques, des poignées de mains et le départ, chacun emportant avec lui, dans sa mémoire et dans son cœur, une riche moisson de souvenirs géographiques, historiques, pittoresques, etc., tous utiles à l'enseignement.

Cette heure fut trop courte, mais suffisante pour renouveler l'amitié pédagogique. Qu'il nous soit permis de relever, d'après les conversations échangées, la parfaite correction de ces jeunes filles et jeunes gens, récemment diplômés, à qui

nous souhaitons bonne chance et succès dans l'accomplissement de leur belle et noble tâche d'éducateurs.

Ajoutons-y nos meilleurs vœux pour la prospérité de l'Ecole normale de Barcelone. Et à son dévoué directeur, disons encore une fois : « Muchas gracias ! »

H. PEITREQUIN.

ASSOCIATION DES MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

L'assemblée est fixée au samedi *12 septembre* prochain.

Mlle Guignard, professeur de dessin, donnera à cette occasion un cours de dessin (perfectionnement de la maîtresse).

Les membres de l'association qui auraient des questions ou des désiderata pour ce cours peuvent écrire à *Mlle Guignard, Chemin Vinet 14, Lausanne,* qui répondra dans la mesure du possible pendant son cours.

LA PRÉSIDENTE.

NEUCHATEL

EN MARGE DU CONGRÈS

Ecole et morale.

La question est posée. Plutôt mal que bien. Mais elle est posée, c'est l'essentiel. C'était inévitable, sinon les éducateurs eussent été les seuls à ignorer que la solution de la crise mondiale — quelles qu'en soient les causes — est d'ordre moral.

Et les chrétiens de se lever, de se « réveiller », disent-ils eux-mêmes, de s'affirmer avec un beau courage devant leurs collègues et de porter les débats sur un plan où les intérêts égoïstes disparaissent, noyés dans un puissant courant d'idéalisme.

Personnellement, je remercie les collègues chrétiens d'avoir si nettement formulé leur point de vue. Bien que les mesures qu'ils entrevoient ne rencontrent, dans leur forme tout au moins, ni mon approbation ni celle d'une grand nombre de maîtres et de maîtresses, ils ont dû sentir qu'à leurs propos se rattachent les préoccupations de la plupart des pédagogues.

En effet, à divers degrés, l'instituteur sent de mieux en mieux ce qu'un monde meilleur attend de l'enfant de demain : un moral exceptionnel pour faire face à des situations exceptionnelles. Le matérialisme égoïste dispose actuellement d'armes si puissantes que lâcher dans la vie des jeunes gens démunis d'idéal spirituel, c'est offrir à Moloch autant de victimes.

Tout le monde le sait et le dit au nom du bon sens. C'est donc ce sentiment général qui, à La Chaux-de-Fonds, a fait l'unité, et qui a permis une communion de tendance au-dessus de la mêlée des mots et des formes possibles d'application.

Mais aujourd'hui ce n'est plus samedi 13 juin. Aujourd'hui, c'est d'application et de mots explicatifs qu'il s'agit. Les divergences vont naître et les anathèmes s'abattre... à moins que, au lieu d'avoir relevé la tête et repris notre position d'habitués, nous soyons demeurés courbés sous le souffle qui a passé, et penchés sur cette inquiétude : comment donner à l'enfant un guide pour son œuvre dans la jungle de la vie, afin qu'il veuille, non en tigre mais en homme, travailler à faire sa petite part dans la transformation graduelle de cette jungle en un bois de paix ?

Nos collègues chrétiens forgent une chaîne. Il me suffit qu'elle soit de sauvetage pour que je désire y joindre un anneau, le mien, quoique petit et d'autre métal.

Mais j'aimerais revoir ces collègues ; ils ont besoin de se revoir tous ceux qui regrettent que l'heure ait interrompu un débat d'où il devait sortir quelque chose. Quoi ? La reconnaissance qu'il ne suffit pas d'inscrire Dieu dans un programme pour qu'il y règne ? Qu'il peut exister un esprit chrétien sans mots ni dogmes ? Et l'inverse ? Que l'Etat ne peut admettre que la laïcité ? Que cette laïcité n'implique pas un matérialisme coupable ? Que la morale d'un honnête homme peut être chrétienne sans qu'il le sache lui-même et qu'il en parle ? Que l'organisation actuelle de l'école rend difficile une morale « vécue » et que c'est pour cela qu'on en est réduit à l'« enseigner » ? Qu'il n'est peut-être pas psychologique de parler de Dieu à un enfant avant qu'il soit capable de saisir le sens de ce mot sans l'avilir par impuissance intellectuelle ? Qu'il suffirait peut-être d'assurer à l'enfant un épanouissement de sa pensée tel qu'il se pose lui-même un jour, à *son* jour, la question de la vie intérieure ? Etc., etc.

Peut-être et d'autres choses encore ne fût-ce qu'un lien de fraternité capable de soutenir dans leurs initiatives ceux qui se sentent isolés.

Bref, une entrevue sérieuse s'impose entre tous ceux que la grande question de la morale à l'école intéresse. Entrevue générale, réunions régionales ? Où, quand ? Envoyez-moi d'abord votre adhésion de principe avec quelques suggestions pratiques.

Dans un prochain numéro j'indiquerai, selon le contenu des réponses reçues, les tendances et les vœux du plus grand nombre auquel nous donnerons démocratiquement satisfaction au moment de fixer le rendez-vous.

William PERRET, instituteur, La Coudre-Neuchâtel.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Les abonnés sont avisés que nos locaux seront, comme d'habitude, fermés pendant la période des vacances, soit du 15 juillet au 1er septembre.

Les amateurs de lecture pour les vacances pourront encore se procurer les ouvrages qu'ils désirent, aujourd'hui, samedi 11 juillet.

DÉPARTS

La Chaux-de-Fonds. — Deux collègues ont pris leur retraite, le 30 avril dernier :

Mlle *Mathilde Montandon*, après une longue carrière commencée aux Vieux-Prés, le 1er novembre 1895, et poursuivie sans interruption à La Chaux-de-Fonds, dès le 2 juillet 1896. C'est aux fillettes du degré moyen que cette institutrice aimable et consciencieuse donna le meilleur de son temps et de son cœur. Elle ne resta pas indifférente à la vie de notre section et participa volontiers aux excursions organisées par ses soins.

Mlle *Anna Mœnig* débuta aux Planchettes, puis vint occuper le poste des Bulles au printemps 1899 et une classe de IIe année en ville, dès 1900. Elle enseigna successivement dans les degrés moyen et supérieur, et dès 1927, dirigea avec autorité et compétence la 4e spéciale où sont groupées les fillettes arriérées, incapables de suivre avec profit les classes normales. C'est là que cette excellente institutrice donna toute sa mesure.

Membre fidèle de la Société, elle s'intéressa toujours à ses travaux et prit une part prépondérante aux diverses manifestations de son activité. Sportive, excellente alpiniste en particulier, Mlle Mœnig sut garder une jeunesse et un allant que de nombreuses jeunes peuvent lui envier. Elle s'est retirée prématurément, en pleine vigueur corporelle et intellectuelle, pour éviter à une jeune collègue un déplacement rendu nécessaire par la diminution des effectifs scolaires.

Nous souhaitons à ces deux excellentes collègues longue vie et heureuse retraite.

De M. *Marcel Debrot* nous ne dirons pas grand'chose pour ne pas froisser sa modestie. Rentré d'Afrique où il dirigea pendant sept ans l'école normale missionnaire de Rikatla, il revint dans sa ville natale, remplaça un collègue en congé de 1931 à 1933 puis fut nommé définitivement en 1933. Il dirigea en dernier lieu, et avec quelle distinction, une 7e année mixte créée provisoirement pour recevoir un excédent d'élèves.

Vu la diminution constante de notre population scolaire, un poste d'instituteur dut être supprimé et, dernier venu — ou à peu près — M. Debrot accepta l'appel de la Commission scolaire de Corcelles. Nous perdons en lui un excellent instituteur et un collègue dévoué, auteur du dernier rapport de notre section sur le Rôle de l'école populaire dans l'Etat, et nous félicitons l'autorité scolaire de Corcelles d'avoir pu s'attacher le maître et le collègue dont nous regrettons vivement le départ. Nous lui souhaitons pleine satisfaction dans son nouveau champ d'activité.

JURA

ÉCOLE NORMALE, ÉCOLE NOUVELLE

On lira avec intérêt cet extrait d'un article que publie, dans l'*Ecole bernoise*, M. le Dr Virgile Moine, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, où l'internat existe encore pour les deux premières années d'études. H. S.

Voici ce fragment :

« Au contraire du gymnase, l'Ecole normale constitue une fin en soi : son travail doit être marqué du sceau du fini. Pour la grande majorité des élèves, elle est l'*Alma mater*, celle à qui l'on doit l'essentiel de sa formation, celle à laquelle on reste indéfectiblement attaché parce qu'on mesure tout ce qu'elle vous a donné, ...à moins qu'on ne l'abhorre pour ce qu'elle n'a pu vous donner ! Il nous paraît donc que l'Ecole normale, qui doit préparer une élite, ne le peut qu'en opérant une sélection énergique à l'admission, puis en plaçant les élèves dans un climat éducatif qui permette l'éclosion de l'être tout entier et sa préparation à la vie sociale. S'il est relativement aisé de semer l'instruction — il suffit qu'une école dispose de bons professeurs et de moyens d'enseignement variés —, l'éducation, en revanche, exige un milieu difficile à créer et à maintenir, un climat constant qui imprègne l'élève et le pénètre jusque dans son inconscient.

» L'Ecole normale, dans sa structure nouvelle, doit s'inspirer de trois considérations, qui conditionnent l'éducation intégrale : l'éducation physique, l'éducation intellectuelle, l'éducation morale et sociale. Or, l'organisation d'un internat, conçu comme une serre au climat doux et régulier favorisant le plein épanouissement des plantes, nous semble être la condition *sine qua non* d'un

essai d'éducation nouvelle. Certes, nous savons combien le système d'internat a été combattu dans maints milieux pédagogiques, au nom de la morale et pour des raisons qui se peuvent justifier. Il n'en demeure pas moins que l'internat, par la concentration des moyens qu'il permet, favorise l'éducation intégrale, alors que les autres systèmes scolaires ne peuvent guère dispenser que l'instruction. Mais l'internat, tel que nous l'envisageons et tel qu'il est appliqué à l'Ecole des Roches, par exemple, et dans d'autres écoles, ne ressemble plus aux lycées bonapartistes honnis de Vallès et de Daudet, avec leurs longs dortoirs suintant la grosse farce et l'esprit moutonnier, leurs pions mouchards et timorés, leurs potaches hypocrites, exubérants et révoltés.

» L'Ecole normale nouvelle doit être une maison d'étudiants, fait à la mesure des adolescents : des chambres riantes, proprettes, abritant 3 ou 4 lits, des meubles clairs, une blanche literie ; une salle de lecture, riche de revues et quotidiens de toutes tendances ; un fumoir, où l'on aime à converser, à jouer aux échecs et aux dames, à lire un beau poème, à simuler celui qu'inspire la muse.. en fumant une cigarette ; une bibliothèque, accessible à toute heure, où l'on peut travailler en silence, prendre des notes, se livrer à des recherches bibliographiques, préparer des causeries et des conférences ; un atelier de menuiserie, ou plutôt de « bricolage », où la main crée dans la terre glaise, le carton, le bois ou le fer ce qu'a conçu l'esprit ; un atelier de reliure, où s'acquiert la passion du beau livre ; une salle à manger gaie où l'on ose converser, où on choisit librement ses commensaux. Car il n'y a plus de différences entre aînés et cadets ; plus de privilèges aux anciens, plus de système « faggy », cher aux Anglais, qui prend les bleus pour des souffre-douleurs.

» L'internat offre la possibilité de diriger facilement l'éducation physique. Nos élèves, par exemple, ont fondé une société de gymnastique, affiliée à l'Association fédérale, ce qui leur permet de participer aux fêtes jurassiennes, aux tournois régionaux, aux cours de moniteurs. Chaque matin, sous la conduite d'aînés, les groupes se livrent à une séance de gymnastique Hébert : course, saut, grimper, mouvements naturels. Les installations sanitaires, l'eau en abondance, doivent permettre les soins hygiéniques. Et par contagion, les cadets frais émoulus de la maison paternelle (ménages modestes d'ouvriers et de petits paysans) soignent jalousement leur corps, brossent leurs dents, curent leurs ongles, se rasent trois ou quatre fois par semaine, aspirent inconsciemment à être admis dans la « gentry » des aînés. Une fiche de contrôle, remplie chaque trimestre, permet de suivre l'élève, de noter les modifications de poids, de taille, de périmètre thoracique, ainsi que les performances athlétiques : saut, course, disque, boulet. Par l'entraînement physique, nous développons le courage, la volonté, et nous stimulons les tendances vitales tout en canalisant l'instinct combattif des adolescents, instinct qui se manifeste dans les internats classiques par les polissonneries, le tapage à l'étude, les rixes fréquentes dans les préaux et les corridors. »

DIVERS

VACANCES

Signalons le voyage organisé par notre collègue Chantrens à *Paris* (3 jours) et aux *Châteaux de la Loire* (3 jours). Eventuellement en *Bretagne.*

Prix : 150 fr.

Inscriptions jusqu'au 25 juillet.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN

III. Pas trop de zèle !

Gazette de Lausanne du 25 avril dernier ; d'un journaliste qui sait sa langue à merveille, et que l'on ne saurait accuser d'être trop complaisant aux innovations : « M. Br. *motionna* sur les C. F. F. ». C'est, sauf erreur, la première fois que je rencontre ce mot ; du moins, je ne le trouve pas dans ma vaste documentation.

Motionner, ovationner, villégiaturer : tous verbes de création récente. Tous verbes nouveaux contre lesquels on s'est emporté, ou on s'emportera : horreurs, monstruosités, « le respect de la langue s'en va », *le massacre continue !*

Voire. Deux simples questions. D'abord, ces mots sont-ils mal formés ? pas plus que cautionner, additionner, mesurer, clôturer. Puis, comment diriez-vous ? déposer ou formuler une motion ? recevoir par des ovations ? aller en villégiature ?

Autrement dit, il n'existe pas de verbes simples dont ceux-ci prendraient la place, auxquels ils créeraient une concurrence ? vous ne pouvez exprimer ces notions qu'au moyen d'une locution, d'une périphrase ? Alors, acceptez ces néologismes, tout bonnement ; félicitez-vous, même, de ce qu'un homme qui tient excellement la plume se soit avisé de remplacer par *motionner* l'expression « déposer une motion ».

Au reste, soyez assurés, non seulement qu'on ne vous demandera pas votre avis, mais qu'on ne l'écoutera même pas ; et constatez, par l'histoire de la langue, des langues, que *toute locution est destinée à se voir remplacer tôt ou tard par un mot unique* (simple ou composé). Le cas est ici tout autre que pour *émotionner*, déjà traité, ou *solutionner*, si souvent anathématisé [1], lesquels créent une concurrence à émouvoir et résoudre, déjà existants : *motionner et ovationner, selon la formule, comblent une lacune.*

Laissez-moi me répéter : « réservons notre indignation pour des gens qui portent à la langue des atteintes plus graves » (voir mon premier article). *Pas trop de zèle !*

* * *

Si vous voulez voir à quelles minuties, à quelles arguties peut conduire la manie du purisme, consultez le *Péril de la langue fran-*

[1] Ceci n'est pas un néologisme comme je l'ai entendu prétendre.

çaise par l'abbé Vincent; son argumentation de juriste dans l'embarras, pour établir une différence entre *préférer* et *aimer mieux que !* Il condamne d'ailleurs avec raison : je préfère aujourd'hui *que* demain. Il aboutit avec non moins de raison à l'exécution du très illogique *poursuivre un but;* mais après s'être livré à des calembredaines au sujet de *dans un but,* d'ailleurs « couramment employé aujourd'hui », note-t-il.

Non moins vaine, la distinction qu'il prétend établir entre *de nouveau* et *à nouveau.* Voilà ce qu'il en coûte de s'inspirer du critère « nos bons écrivains classiques n'auraient jamais employé cette expression ». Peut-être bien ; mais *c'est le français du XXe siècle que nous devons enseigner,* et non celui de Louis XIV, ou même de Louis XVI.

* * *

Revenons à nos contemporains.

Un journaliste condamne *noyade* au sens que nous lui donnons, hélas ! presque quotidiennement ; il voudrait qu'on lui conservât l'acception : « action de noyer », et cite des exemples historiques de cet emploi. Même question que ci-dessus : comment diriez-vous ? « baignade tragique », que nous trouvons aussi dans nos journaux ? donc, deux mots au lieu d'un ; et puis, *baignade* est lui-même un néologisme, qui ne figure que dans la dernière édition de l'Académie. Alors ? avez-vous un autre terme ? sinon, pourquoi condamner *noyade,* qui dit fort bien ce qu'il doit dire, et que l'Académie vient aussi d'accepter dans ce sens nouveau ?

Ce suffixe *ade* me fait passer à un cas fort différent, mais qui a sa place ici. J'ai vu blâmer à plusieurs reprises le titre d'*Olympiades,* que notre époque a remis en honneur, en modifiant un peu le sens du mot ; voici ce qu'en dit, entre autres, Philippe Godet :

« Avez-vous remarqué l'emploi tout à fait incorrect que l'on fait chez nous — et probablement ailleurs aussi — du mot *olympiade* ? Il désigne, comme on sait, la période de quatre années qui s'écoulait entre deux célébrations des jeux olympiques. Par une étrange *impropriété* de termes, on confond les jeux olympiques avec l'intervalle même qui séparait ces solennités fameuses. »

Ajoutons que le coupable est probablement M. le baron de Coubertin.

Mais j'ai vu blâmer plus souvent encore le mot *pléiade,* quand il désigne, non point sept personnes, ce qui serait conforme à l'étymologie, mais un groupe dont le nombre est indéterminé. Or Loti,

que l'on n'accusera pas d'abuser du néologisme, lui attribue ce dernier sens : la pléiade des Islandais. D'ailleurs, l'Académie l'accepte, en donnant comme exemple : une pléiade d'excellents officiers, une pléiade d'élèves distingués.

Mieux encore. L'Académie, après avoir défini et expliqué le mot *hécatombe*, ajoute : « Se dit figurément d'un massacre, d'une grande effusion de sang » ; cela ne retient point tel journaliste contemporain d'ironiser (néologisme) au sujet de la formule : « Ce fut une véritable hécatombe », en ajoutant qu'il devrait s'agir de... *cent* victimes !

Ces critiques ont évidemment une connaissance impressionnante et de notre langue classique et des langues anciennes ; mais **il leur manque le sens de l'évolution du langage ;** il leur manque surtout le sens **des exigences du langage,** lequel se moque pas mal de l'étymologie.

Leur prétention exorbitante me rappelle une autre déclaration, citée ailleurs, et intéressante à copier ici :

« Un écrivain que la critique estimera est d'abord — et l'on rougit d'avoir à l'affirmer — *un homme averti de la signification des mots* qu'il emploie. J'entends : leur signification vraie et profonde, ancienne, et qui tient à leurs origines, et *qui tient aussi à leur histoire.* Un mot qu'on prend ainsi est beau de toute la pensée humaine qui se pose sur les objets et qu'il éveille comme par l'effet d'une magie. *Un mot qu'on détache de son passé n'est rien qu'une étiquette insignifiante.* Il faut respecter les mots, les toucher avec soin ; il faut avoir peur de les contrarier, de les pervertir et, en les coupant de leurs racines, il faut craindre de les tuer. »

(Beaunier, *Revue des Deux Mondes,* 1er octobre 1912, p. 702.)

Alors, Messieurs, je me demande comment vous osez prendre la plume et ouvrir la bouche, puisque la moitié des mots que vous emploierez ont fait un chemin plus ou moins considérable ! et tenez, ne cherchons pas plus loin nos exemples, pensons seulement à l'histoire des mots *plume, employer, prendre, chemin,* etc. !

Décidément, Messieurs les puristes, trop de zèle.

Et puis, se montrer plus conservateur, encore plus conservateur que l'Académie...

* * *

On se gausse volontiers d'une expression figurée nouvelle, qui revient à chaque instant dans les discours d'hommes d'Etat, et dans les articles consacrés à la politique : *s'emparer des leviers*

de commande. Pourquoi s'en moque-t-on ? simplement parce qu'on n'y est pas accoutumé. Serait-il donc interdit à notre époque de créer des métaphores nouvelles ? voudrait-on nous obliger à ressasser les images consacrées ? Alors, qu'on ne condamne plus l'abus des clichés.

Elle est d'ailleurs excellemment trouvée, cette *métaphore bien XXe siècle* : expressive matériellement, et expressive au sens figuré ; tellement que l'on peut être bien sûr de son succès durable : jusqu'au moment où, usée à son tour, elle sera remplacée par une autre... que les conservateurs bouderont aussi à son apparition. Car, il faut le répéter : *pourquoi, trop souvent, blâme-t-on un tour nouveau ? simplement parce qu'on n'y est pas accoutumé.*

Mais, heureusement, ce n'est pas, en ce domaine, les dédaigneux qui tiennent les leviers de commande ! Heureusement, pour les métaphores ingénieuses et utiles, que jettent dans la langue orateurs, journalistes, le peuple lui-même.

Pas trop de zèle : messieurs les puristes.

* * *

Abandonnons un instant le quotidien, pour parler de nous. S'est-on assez gendarmé, se gendarme-t-on assez contre l'abréviation chère à la jeunesse : *une gomme, un buvard* ! N'oublions donc pas, éducateurs mes frères, que l'*ellipse* est la condition du développement de toute langue ; que les neuf dizièmes des expressions que nous employons journellement sont dues à cette opération ; que, sans cela, nous n'en finirions pas de nous expliquer.

Allez-vous interdire à vos élèves de dire *un domestique*, parce qu'il faudrait logiquement le désigner comme « un membre du personnel domestique » ? *le potager* pour « le jardin potager » ? Songez donc à tous les noms de véhicules actuels : auto(mobile), autobus, aérobus[1], etc., tous violemment elliptiques. Comme d'ailleurs tant de noms de légumes, d'armes, de fleurs, de meubles, etc., etc.

A propos de véhicules, connaissez-vous l'origine du mot *fiacre ?* « Une voiture de louage commandée au bureau de la rue St-Fiacre ! »

Que béni soit l'inventeur de l'ellipse ! grâce à lui, nous pouvons consacrer quelques heures de nos journées à autre chose qu'à nous faire comprendre du prochain ; nous pouvons dire : *de la craie,* au lieu de « un morceau de craie » ; *le tableau,* tout simplement,

[1] e viens de noter : collision de deux *conduites intérieures.* Et cela me rappelle ce joli mot : « Depuis que mon mari a une conduite intérieure, il est constamment dehors ».

et non : « la planche noire sur laquelle nous écrivons au moyen d'un morceau de craie ! »

Alors, acceptez *une gomme, un buvard,* qui appartiendront certainement à la langue de demain. Et même *ma géographie,* quand il s'agit du livre ; nous disons bien nous-mêmes : ma grammaire.

* * *

Ayant eu le « privilège » d'écrire sous dictée, comme collégien, un *Cours de locutions vicieuses,* j'y ai appris qu'on doit dire : *tirer de l'arc ; tirer à l'arc* n'est pas français. Je vous demande un peu ce que cela peut faire à qui que ce soit, et en quoi cela intéresse la pureté de la langue ! d'autant plus qu'on dit le tir *à* l'arc. Et je demande aussi comment on a pu déterminer lequel des deux est correct, lequel ne l'est pas, puisqu'ils sont sans doute aussi fréquents l'un que l'autre en tous pays de langue française !

Et savez-vous le résultat de cette injonction, du moins dans ma classe ? c'est resté *le type de la correction oiseuse :* au bout de quelque temps, nous nous souvenions bien que l'un des deux n'était pas correct, mais... lequel ? aucun de nous ne le savait plus ! Aujourd'hui même, pour vous le dire, j'ai dû... rouvrir mon vieux cahier.

Le fait est celui-ci : n'ayant qu'une seule notion à exprimer, il est indifférent que nous employions l'une ou l'autre des prépositions ; comme pour *de nouveau* et *à nouveau,* cité plus haut ; et comme pour *commencer à* et *commencer de,* entre lesquels la langue se garde bien de choisir. Du moment que la distinction à établir se réduit à : l'un est correct, l'autre ne l'est pas, nous prêcherions dans le désert.

Et, ce qui est plus grave, nous compromettrions l'autorité dont nous avons besoin dans les cas où elle se justifie : telle la différence entre commencer *de* et commencer *par,* bien réelle, celle-ci (nous y reviendrons).

Non, pas trop de zèle ! Ed. VITTOZ.

INFORMATIONS

CAMP DES ÉDUCATEURS, VAUMARCUS

Je dois avouer que pendant longtemps, l'avis annuel du Camp — que publiait régulièrement l'*Educateur* — m'a laissé sceptique et quelque peu méfiant.

« Qu'est-ce qu'on y fait ? me disais-je : on s'y « mômifie » sans doute ; on y prend ces airs penchés, ces regards inspirés, toute cette allure « tartuféenne » qui est la marque du mômier authentique... Et alors, non, merci ! »

Et puis les échos qui m'en parvenaient, la personnalité de campeurs connus, leur témoignage, tout cela me fit réfléchir, si bien qu'un beau jour, invité par un ami très cher, je m'y rendis.

Et j'ai vu, et j'ai compris. Surtout, j'ai bénéficié sans mesure — en glouton — de l'atmosphère vivifiante du Camp, des conférences de très haut intérêt et d'admirable tenue, des discussions collectives et de ces entretiens au cantonnement où, dans la paix du soir tombant, on fait échange d'idées sur quantité de sujets qui revêtent pour nous, éducateurs, une importance très grande...

Le rayonnement de ces belles journées se prolonge d'une année à l'autre, et l'on poursuit sa tâche rajeuni, fortifié.

Je souhaite à mes collègues d'en faire l'expérience. Beaucoup sont peut-être méfiants, comme je l'étais moi-même : qu'ils aillent à Vaumarcus, ils seront conquis.

C'est donc du samedi 8 au mercredi 12 août. R.

COURS DE FLÛTE DOUCE AU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Le cours de flûte douce qui vient de se terminer à l'Ecole normale a remporté un réel succès. Le nombre des instituteurs et institutrices qui s'intéressent à ce petit instrument augmente chaque jour et il est nécessaire de prévoir un enseignement plus régulier.

La direction du Conservatoire de Lausanne a compris la portée éducative de ce mouvement et institue un cours spécial destiné au corps enseignant. Ce cours débutera en septembre prochain, pour se terminer à fin décembre. Les leçons auront lieu chaque samedi après-midi et seront données par M. D. Aeschimann, maître de chant à Bex.

Comme il est prévu le même après-midi un cours spécial pour enfants débutants, les participants au cours pour adultes pourront ainsi se rendre compte de l'application de cet enseignement à des jeunes et en tirer profit pour leur classe.

A côté de ces deux cours, M. Aeschimann prévoit une leçon spéciale pour traiter la chanson populaire. Ce cours sera basé entièrement sur *Chante Jeunesse !* Le côté rythmique sera traité d'une façon particulière avec les petits instruments à percussion.

Nous ne pouvons que recommander chaleureusement ce cours à tout pédagogue ayant compris la valeur de la musique dans notre enseignement primaire.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser, jusqu'au 15 septembre, au secrétariat du Conservatoire, rue du Midi 6, à Lausanne, qui indiquera la date exacte du commencement du cours.

PRATIQUE

LE CHOCARD

L'oiseau le plus abondamment répandu et l'un des plus intéressants de nos Alpes suisses est certainement le chocard (Pyrrhocorax alpinus). Le touriste fatigué, qui gravit les pentes de la montagne et qui a dépassé, depuis quelques minutes déjà, la limite des forêts, voit avec plaisir une troupe de petits corbeaux agiles et vifs voler au-dessus de lui comme pour lui souhaiter la bienvenue dans la nature alpestre. Les alpinistes les connaissent bien ; ces oiseaux montent jusqu'à de hautes altitudes, plus haut que l'aigle, que le lagopède et le pinson des neiges. Ils lui donnent différents noms : corneille des glaciers, choucas des Alpes ; malheureusement ces noms peuvent prêter à confusion,

et il n'est peut-être pas inutile de faire une petite distinction. Un peu de pédantisme est parfois nécessaire. En effet, il existe bien un petit corbeau qui porte le nom de *choucas*, qui est de la même taille que le *chocard*, mais qui habite les régions basses. Voici, en raccourci, les noms et caractères principaux de ces deux oiseaux :

Choucas des tours. Lycos monedula. Bec court et noir ; plumage noir, sauf cou gris ; iris blanc ; habite les tours, les clochers ou les falaises rocheuses des régions basses.

Corbin chocard. Pyrrhocorax alpinus. Bec allongé, un peu faible, et courbé, d'un jaune citron. Plumage noir, œil brun. Habite les zones élevées des Alpes.

Le cliché ci-dessus nous a été aimablement prêté par la maison Ernst Ingold et Cie, Herzogenbuchsee. Il fait partie de la série des *Tableaux scolaires suisses*, que nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs. — *Réd.*

Il est probable qu'à l'origine, « choucas » et « chocard » n'étaient qu'un seul et même mot, qui se sera déformé par la suite.

Description. De taille inférieure à celle de la corneille noire (vulg. corbeau) de nos campagnes, le chocard a le corps élancé, les ailes et la queue longues, la tête petite, les pattes fortes. Son plumage est d'un beau noir à reflets verts ou violacés, chez l'adulte. Les pieds et les tarses sont rouge vermillon, le bec jaune citron vif, plus clair que chez le merle. Jeune, il a un plumage terne, un peu mélangé de brun ; le bec est premièrement gris ; il jaunit au cours de l'année ; les pieds sont d'abord noirs, puis jaunes, et enfin rouges (à 3 ans). Le bec du chocard est plus mince, plus faible et plus allongé qu'il ne l'est d'ordinaire chez les corvidés ; c'est pour cela qu'avec son parent le *crave* (pyrrhocorax graculus), il forme le petit sous-genre *corbin.* — Le crave, beaucoup plus rare dans nos Alpes que le chocard, est une espèce alpine — méridionale et orientale. De même taille que son frère ou cousin, il est plus haut sur jambes ; son bec est plus long et plus courbé, et d'un beau rouge comme les pieds.

Mœurs, habitudes et régime. Les corbins sont, comme tous les corvidés,

à la fois sociables et égoïstes, méfiants et curieux. Ils se querellent souvent, mais ne peuvent vivre seuls. Même pendant la saison des nichées, ils se groupent pour couver dans des rochers crevassés, ou même dans des cavernes inaccessibles, hors de la portée de l'homme. Leur nid ne présente rien de bien particulier : il est plat, formé seulement de quelques herbes tassées sur le plancher rocheux, et contient 4 ou 5 œufs d'un gris vert, abondamment tachetés de noirâtre. A la fin de juin au plus tard, les jeunes sont capables de se suffire à eux-mêmes, et le petit peuple ailé des chocards commence ses randonnées. En vols de 50, 60 ou 100 individus, rarement plus, ils explorent les pâturages, les pierriers, les rocs et les névés ; ils montent jusqu'à 3500 mètres, même jusqu'à 3900 m. au Finsteraarhorn (d'après le Dr Meyer, cité par Brehm et Fatio). Sur les glaciers, ils chassent les tipules, les papillons divers [1] amenés là par des courants aériens ascendants, ou peut-être attirés par l'éclat lumineux (Leuchtkraft) de la neige. Ils fouillent parfois la surface du névé pour en extraire les insectes qui s'y sont enfoncés par l'effet de leur propre rayonnement calorique. D'ailleurs, tout leur est bon : insectes et vers, petits escargots, jeunes oiseaux, souris, batraciens ; tels de petits vautours, ils dévorent et font ainsi disparaître des cadavres en putréfaction. En temps de disette, ils se rabattent sur les aliments végétaux, bourgeons, jeunes pousses des sous-arbrisseaux de la zone alpine, bruyères, airelles, arbousiers, rhododendrons ; ils mangent aussi diverses baies. Quand les montagnards ont fauché leurs foins, les bandes de chocards accourent pour faire la chasse aux sauterelles.

Ces oiseaux sont d'habiles voiliers ; ils savent profiter de tous les courants d'air pour s'élever en planant, sans peine ; ils virent et plongent ou s'élèvent avec grâce, ils se meuvent dans l'atmosphère sans la moindre difficulté. Leur vol est beaucoup plus gracieux, plus rapide aussi, que celui de la corneille noire. Ils sont, pour les montagnards, de sûrs prophètes du temps. Quand ils descendent tout à coup aux environs des villages, chacun s'attend à un retour de froid, avec pluie ou neige.

Le chocard n'émigre pas ; il est erratique, et se contente de descendre au fond de la vallée en hiver, pour remonter au printemps ; on le voit, pendant la mauvaise saison, à Château-d'Oex, au Sépey, à Sion, par exemple, où il vit de tout ce qu'il peut attraper. Partout sa vivacité et sa gaîté ajoutent au charme des lieux, surtout dans les hautes régions qui seraient parfois mornes sans lui.

Observations et remarques. Cet oiseau facile à reconnaître à son bec jaune, à ses habitudes sociables, à son vol léger et à son cri : kiè ! kiè ! peut être observé sans peine en course d'école. Voici quelques précisions : vu dernièrement une troupe de ces oiseaux au col du Petit-Pré (versant sud du Petit-Muveran). Vu aussi à la Palette d'Isenau, à La Paraz (Ormonts) ; à Salanfe ; au col de Balme ; à la Gemmi, etc. Ne le confondez pas avec le grand Corbeau (corvus corax), beaucoup plus rare, qui vit par paires ou petites familles dans les mêmes régions, à peu près. Sa grande taille et son cri sourd : craou ! craou ! suffisent pour le caractériser. — Voir dans le cliché le port, très exactement rendu, des trois chocards du premier plan : le premier posé en station ordinaire, le deuxième penché, à la recherche d'une proie, et le troisième agrippé au revers d'un roc. Remarquer aussi les positions au vol, à la montée, en plongée, en virage, et en vol plané. Tableau fidèle de la vie de ces oiseaux en bandes un peu éparpillées, chacun agissant pour son compte dans le voisinage de ses congénères. Paysage préalpin avec pentes gazonnées et escarpements rocheux ; toits de chalets. Au premier plan, un conifère tourmenté, arolle probablement.

Ch. D.

[1] Même la piéride du chou, vue par moi-même sur le glacier de Zanfleuron.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

La Mathoulaz

1140 m. but de courses pour sociétés et écoles, à 50 minutes stat. Six-Fontaines, (Yverdon-Ste Croix); vue splendide, cantine pour 150 personnes. Téléphone 59.14. **A. Burdet-Ogiz.**

L'excursion recommandée pour courses et sociétés

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m. Bon chemin muletier Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). H. von Gunten.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année, complètement remis à neuf. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Lit de camp. Dîner depuis 2 fr. Cantonnement chauffable. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

Hans FLOTRON, guide. **Téléphone : Gryon 57.97.**

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, **italien** en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57

Bibliothèque nationale suisse
Berne

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug
en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes.
Surface utile maximale.
Exécution soignée du lignage.
Réparations des vieux tableaux, ainsi que des endommagés.
Demandez offres et catalogue illustré.

Jos. KAISER, Wandtafel-Fabrikation
Téléphone 40.196 **ZOUG**

Une bonne annonce, répétée suffisamment dans le journal approprié, sera toujours productive.

Pour toutes vos annonces, adressez-vous à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

Un traitement efficace de l'économie malade

c'est celui que pratiquent les coopératives de consommation. Par leur action régulatrice sur les prix des marchandises, elles contribuent dans une large mesure à l'assainissement de l'économie, actuellement si mal en point. Les articles CO-OP, d'un prix très intéressant, bien que de qualité supérieure, remplacent avantageusement les coûteuses marques des trusts et apportent un allègement bienvenu au budget du ménage. Par la répartition de l'excédent entre les sociétaires sous forme de ristourne, ceux-ci sont intéressés personnellement à la prospérité de l'entreprise commune et leur niveau de vie s'en trouve relevé. — Il vaut certes la peine d'être coopérateur!

Union suisse des coopératives de consommation (USC), Bâle

VSK USC VIRIBUS UNITIS

Editeurs responsables : A. Rochat et C. Grec.

LAUSANNE, 25 juillet 1936 LXXIIe ANNÉE — No 29

DIEU – HUMANITÉ – PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Mme L. CORNUZ, Vevey
Ad. LAGIER, Genève
Mlle M.-J. LONG, Genève
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Des idées pour vos lectures de vacances

NOUVEAUTÉS

Amiguet, Ph.	Race de Calvin	3.40
» »	Technique et poésie de la montagne	3.40
Bailly, A.	Louis XI	3.40
Benoit, P.	La dame de l'Ouest	3.40
Bernanos, G.	Journal d'un curé de campagne	3.40
Bordeaux, H.	L'intruse	3.40
Buchet, Ed.	La volée	2.75
Burnand, T.	Mon beau Midi	2.75
Carrel, A.	L'homme, cet inconnu	4.—
Chapuisat, E.	Le général Dufour	4.50
Chardonne, J.	Porcelaine de Limoges	3.40
Corti, F.	Elisabeth, impératrice d'Autriche, 36 pl.	8.80
Courths-Mahler	Troublant mystère	2.75
Courthion, P.	Genève ou le portrait des Töpffer	3.40
Croisset, E.	Le dragon blessé	3.40
Dixelius, H.	Simples histoires du nord	2.75
Duhamel, G.	Fables de mon jardin	2.75
Gromier, E.	La vie des animaux sauvages de l'Afrique, 72 pl.	8.80
Green, J.	Minuit	3.40
Irving, R.	La conquête de la montagne, 32 photos	7.05
Jaloux, E.	La chute d'Icare	3.10
Kagawa, T.	L'archer tirant contre le soleil	3.40
Lagerlöf, S.	Anna Svärd	3.40
Lambotte, E.	Astrid, reine des Belges	2.—
Maeterlinck, M.	Le sablier	2.75
Mauriac, F.	Vie de Jésus	2.75
Merrel, C.	La rose et l'églantine	3.40
Monfreid, H.	Les guerriers de l'Ogaden	3.40
» »	Le masque d'or, 32 ill.	3.40
Oppenheim, E.-P.	Le nouveau duc	2.75
» »	Peter Cradd	2.75
Peisson, Ed.	Mer Baltique	3.40
Peyré, J.	L'homme de choc	3.40
Rachmanova, A.	La fabrique des hommes nouveaux	3.40
Rambert, E.	Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert	6.—
Ramuz, C.-F.	La Suisse romande, 224 héliogravures	7.25
Sick, J.-M.	Oiseau étranger	2.75
Stickelberger, E.	Calvin	3.50
Tasset-Nissole, E.	Conquérantes. 7 visages féminins	2.75
Thomi, W.	La chaloupe dorée	3.50
Trilby, T.	Bouboule chez les Croix-de-Feu	2.75
Undset, S.	Christine Lavransdatter, I. La Couronne	3.40
du Veuzit, M.	Le vieux puits	2.75
van Offel, H.	Le gueux de mer	2.75